

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 novembre 2025 18h00

Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Bourges

Nombre de membres en exercice	Présents	Excusé(s) sans pouvoir	Absent(s)	Pouvoir(s)	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
70	51	2	7	10	6 novembre 2025	6 novembre 2025

Présents : Mme Irène FELIX, M. Yann GALUT, M. Richard BOUDET, M. Jean-Louis SALAK, Mme Marie-Christine BAUDOUIN, M. Gérard SANTOSUOSSO, M. Jean-Marie VOLLOT, M. Bernard DUPERAT, Mme Bernadette GOIN-DEMAY, M. Bruno FOUCHE, M. Alain MAZE, M. Stéphane GARCIA, M. Denis POYET, Mme Evelyne SEGUIN, Mme Catherine PALLOT, M. Marc STOQUERT, Mme Christine CHEZE-DHO, Mme Constance BONDUELLE, M. Pierre-Henri JEANNIN, Mme Magali BESSARD, M. Yannick BEDIN, Mme Céline MADROLLES, Mme Catherine MENGUY, M. Renaud METTRE, Mme Nadine NEZLIQUI, M. Alex CHARPENTIER, M. Jean-Pierre PIERRON, M. Mustapha MOUSALLI, Mme France LABRO, M. Joël ALLAIN, M. Régis MAUTRÉ, Mme Marie-Hélène BIGUIER, M. Jean-Marc BARDI, Mme Zehira BEN AHMED, M. Ludwig SPETER-LEJEUNE, Mme Elisabeth POL, Mme Marcella MICHEL, Mme Valérie CHANTEFORT, Mme Valérie CHAPAT, M. Dominique GILLET, Mme Mélanie CELEGATO, Mme Béatrice FOURNIER, Mme Nicole HUBERT, M. Eric LE PAVOUX, Mme Gaëlle FLEURIER-LEFORT, M. Didier PRUDENT, M. Franck BRETEAU, Mme Nadine MOREAU, Mme Christine DAGAUD, Mme Annie JACQUET, Mme Yvonne KUCEJ

Excusés : Mme Corinne LEFEBVRE, M. Philippe MOUSNY

Absents : M. Stéphane HAMELIN, M. Olivier CABRERA, Mme Frédérique SOULAT, Mme Alexia FRANQUES, Mme Justine SINGEOT, M. Thibaut RENAUD, M. Philippe DEBROYE

Excusé(s) avec pouvoir : M. Patrick BARNIER donne pouvoir à Mme Yvonne KUCEJ, M. Fabrice ARCHAMBAULT donne pouvoir à M. Jean-Marie VOLLOT, M. Hugo LEFELLE donne pouvoir à Mme Catherine MENGUY, M. Alain BOUQUIN donne pouvoir à Mme Céline MADROLLES, Mme Sakina ROBINSON donne pouvoir à M. Alex CHARPENTIER, M. Philippe MERCIER donne pouvoir à M. Ludwig SPETER-LEJEUNE, M. Martial REBEYROL donne pouvoir à Mme Mélanie CELEGATO, M. Urbain NTARUNDENGA donne pouvoir à M. Richard BOUDET, M. Pierre GUILLET donne pouvoir à M. Dominique GILLET, M. Christian JOLY donne pouvoir à Mme Nicole HUBERT

Secrétaire de séance : Marc STOQUERT MEMBRE DU BUREAU

Président de séance : Irène FELIX PRESIDENTE

- AC_DEL2025_220 -

Décision Modificative n°2 (DM2) et ajustements APCP

Rapporteur : Richard BOUDET

Le conseil communautaire, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son articles L 2311-3 ;

Vu le budget primitif 2025, le budget supplémentaire et la décision modificative n°1 ;

Vu le projet de maquette de décision modificative n°2 annexé ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Ressources Humaines, Contractualisation, Accessibilité et Bâtiments Communautaires du 4 novembre 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à certains ajustements pour tenir compte de l'avancement des projets et des besoins apparus depuis la décision modificative n°1 ;

Les modifications proposées sont synthétisées ci-après :

- Budget Principal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 961 000,00 €
Chapitres	
011 - Charges à caractère général	20 000,00 €
012 - Charges de personnel	200 000,00 €
65 - Autres produits de gestion courante	- 101 000,00 €
66 - Charges financières	20 000,00 €
042- Opérations d'ordre	900 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	- 2 000 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		- 961 000,00 €
Chapitres		
70 - Produits		50 000,00 €
75 - Autres produits		69 000,00 €
76- Produits financiers		20 000,00 €
042- Opérations d'ordre		- 1 100 000,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT		- 819 000,00 €
Chapitres		
11 - Bâtiments administratifs		255 000,00 €
22600 - Aides à la pierre - Ancienne convention		- 99 400,00 €
22606 - Protocole Bourges Habitat		- 252 000,00 €
22610 - Aides à la pierre - Parc public 2023-2028		225 400,00 €
2263 - Participation Cité Jardin		200 000,00 €
26 - Collecte et traitement des déchets		- 40 000,00 €
28 - Formation continue		1 000,00 €
30 - Politique de la Ville		41 000,00 €
34 - Projets aménagement et dev du territoire		- 50 000,00 €
040- Opérations d'ordre		- 1 100 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		- 819 000,00 €
Chapitres		
13- subventions		126 000,00 €
21-Immobilisations corporelles		155 000,00 €
040- Opérations d'ordre		900 000,00 €
021 - Virement à la section d'investissement		- 2 000 000,00 €

En parallèle, il est nécessaire d'actualiser comme suit les autorisations de programme suivantes :

Libellé AP	ECHEANCIER PREVISIONNEL DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)						
	Avant 2025	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL CP actualisé
Aides à la Pierre- Parc public- Convention échue	6 486 250,10	1 159 935,00	2 266 306,90				9 912 492
Aides à la Pierre- Parc public- Conv° 2023-2028	0,00	225 400,00	4 532 000,00	4 532 000	4 310 600		13 600 000
Participation Bourges Habitat	4 856 000,00	0,00	252 000,00				5 108 000
CREATION AP Participation Cité Jardins Aéroport		200 000,00	325 000,00	325 000	325 000	325 000	1 500 000

Le projet de décision modificative n°2 du budget principal est équilibré à - 961 000 € en section de fonctionnement et à - 819 000 € en section d'investissement.

- Budget Activités locatives

DEPENSES INVESTISSEMENT		- €
Chapitres		
20 - Immo. Incorporelles		-20 000,00 €
21 - Immo. Corporelles		30 000,00 €
23 - Travaux		-10 000,00 €

Le projet de décision modificative n°2 du budget Activités locatives est équilibré à 0 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

- Budget Eau

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		70 000,00 €
Chapitres		
011 - Charges à caractère général		70 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		70 000,00 €
Chapitres		
70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses		70 000,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT		- €
Chapitres		
20 - Immobilisations incorporelles		- 223 350,00 €
21 - Immobilisations corporelles		- 286 650,00 €
23 - Immobilisations en cours		510 000,00 €

En parallèle, il est nécessaire d'actualiser comme suit les autorisations de programme suivantes :

	Avant 2025	2025	2026	2027	2028	TOTAL CP actualisé
Captage Souaire	1 155 531,74	645 000,00	1 050 000	3 720 000	929 468,26	7 500 000,00
Schème directeur Eau	0,00	0,00	250 000	150 000		400 000,00

Le projet de décision modificative n°2 du budget Eau est équilibré à 70 000 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

- Budget Assainissement Collectif

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		190 000,00 €
Chapitres		
011 - Charges à caractère général		190 530,00 €
012 - Charges de personne, frais assimilés		150 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		- 140 530,00 €
66 - Charges financières		- 10 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		190 000,00 €
Chapitres		
70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses		190 000,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT		- €
Chapitres		
20 - Immobilisations incorporelles		1 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles		13 370,00 €
23 - Immobilisations en cours		- 24 370,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		10 000,00 €

Le projet de décision modificative n°2 du budget Assainissement est équilibré à 190 000 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE

1. d'adopter les décisions modificatives n°2 présentées ci-dessus concernant le budget principal, Activités locatives, Eau et Assainissement Collectif ;
2. d'approuver la création d'une autorisation de programme pour la participation de la Communauté d'Agglomération au projet Cité Jardin de l'Aéroport d'un montant total de 1,5 M€ ;
3. d'approuver l'actualisation des autorisations de programme détaillées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Secrétaire de séance



Marc STOQUERT
MEMBRE DU BUREAU

La Présidente



Irène FELIX



La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa notification ou de sa diffusion sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Bourges.

Diffusion sur le site internet
de la communauté d'agglomération le **19 NOV. 2025**